

## INTERVENTION DE M. NICOLAS SARKOZY

Ministre de l'Intérieur,  
de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales  
Mardi 24 juin 2003

Mesdames et Messieurs les Grands Maîtres

Mesdames, Messieurs,

1. Je suis heureux de vous accueillir ce soir au ministère de l'intérieur pour célébrer le 275<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de la franc-maçonnerie française.

La franc-maçonnerie est une grande école de pensée. A l'image du préambule de la future Constitution européenne, je veux rendre un hommage appuyé au rôle qu'elle a joué, et qu'elle joue encore, dans la diffusion et le rayonnement de valeurs humanistes de premier plan : l'égalité des individus, l'universalité de la nature humaine, la tolérance.

Je veux souligner sa contribution active à la construction d'un monde meilleur et au rassemblement des hommes autour des idées qui les ennoblissent. La franc-maçonnerie a toujours été présente aux grands moments de notre histoire pour conforter la démocratie et les droits de l'homme.

Je tiens enfin à vous dire l'estime que j'ai pour la rigueur de vos débats, votre souci de l'écoute mutuelle, votre appétence pour les positions équilibrées. Dans le respect de la diversité de vos obédiences, vous partagez une commune discipline dans l'analyse et une grande foi dans la raison. C'est d'abord en ce sens que vous êtes bien une école de pensée.

L'une des caractéristiques les plus remarquables de la franc-maçonnerie est l'universalité de ses idéaux. En témoigne, ce soir, la présence de représentants d'obédiences étrangères. A vous tous qui êtes venus vous associer aux cérémonies de vos frères et sœurs français, je souhaite une particulière bienvenue.

2. Dans ce ministère de l'intérieur, la franc-maçonnerie française est un peu chez elle.

Je ne dis pas cela parce qu'il y aurait – dit-on – beaucoup de maçons dans ce ministère. Je n'en sais rien et je ne tiens pas à le savoir. Vous tenez à la discrétion de vos engagements et plus encore au libre choix de chacun de révéler ou non son appartenance à la franc-maçonnerie. Croyez bien que je respecte profondément cette liberté. Je sais le prix dont vos prédécesseurs ont payé leur engagement maçonnique.

Si la franc-maçonnerie est chez elle au ministère de l'intérieur, c'est plus simplement parce que peu de ministères portent aussi bien les valeurs républicaines et que peu de familles de pensée s'identifient aussi bien à la République.

L'intérieur, c'est d'abord le ministère des grandes libertés : liberté d'association, liberté de réunion, liberté de conscience et d'expression, liberté du suffrage. Ces libertés ont toutes été le fruit de combats dans lesquels vous avez pris une part déterminante. Leur exercice nécessite une force publique. C'est le cœur des missions du ministre de l'intérieur.

L'intérieur, c'est ensuite le ministère de l'égalité, avec ce goût de l'organisation uniforme du territoire incarné dans cette grande figure de l'Etat qu'est le préfet. Un goût un peu excessif à mon sens, moi qui suis libéral et décentralisateur. Mais je sais discerner, derrière l'excès d'uniformité, le souci de préserver cet acquis majeur de la République : l'égalité des droits et l'égalité des chances.

L'intérieur, c'est enfin le ministère de la laïcité, cette neutralité de l'Etat qui permet à toutes les croyances de coexister, de s'exprimer et de débattre librement.

Non seulement la franc-maçonnerie a contribué à la consolidation de toutes ces valeurs, mais elle les pratique au plus haut degré d'exigence dans le fonctionnement quotidien de ses loges.

3. En ce début de siècle, le ministère de l'intérieur porte aussi des problématiques qui sont au cœur du débat public français dans lequel vous êtes si présents.

Il y a bien sûr la question de la politique de sécurité. Nous devons mettre en œuvre rapidement les réformes pragmatiques qu'attendaient nos compatriotes.

L'un des enjeux les plus essentiels de cette politique est la réaffirmation du rôle de l'Etat républicain dans la protection des plus faibles. La question de l'insécurité n'oppose pas les milieux favorisés aux milieux déshérités, mais bien plus souvent les milieux défavorisés entre eux. C'est dans cet esprit que nous poursuivons le combat contre la délinquance et la restauration de la capacité de l'Etat à garantir pour tous l'exercice des libertés.

Autre dossier d'importance majeure : l'immigration, qui va naturellement bien au-delà de la lutte contre l'immigration clandestine. Il met en relief les échecs de la politique d'intégration des générations issues de l'immigration. Il questionne aussi notre capacité à dépasser ces échecs et à rester ce pays ouvert qui a tiré de l'immigration une grande part de sa force et son rayonnement.

4. Face à ces sujets difficiles, j'ai suivi une méthode qui a suscité la surprise puis la curiosité. On attendait sans doute un ministre inflexible... C'eût été oublier le contexte particulier dans lequel ce gouvernement a été porté au pouvoir. Nous ne sommes pas arrivés ici au terme d'un affrontement traditionnel entre la droite et la gauche. Nous sommes ici en raison de l'affaiblissement de la confiance des citoyens dans l'Etat et de la perte des repères traditionnels, qui ont conduit des millions de Français à faire des choix électoraux dépourvus de sens.

Face à des sujets lourds pour lesquels les marges d'action n'étaient pas ouvertes à l'avance, j'ai choisi d'agir de manière équilibrée, dans la transparence, et en consacrant du temps à l'écoute de mes contradicteurs.

Ce souci de l'équilibre, cette volonté de rassembler autour des enjeux importants plutôt que de diviser sur des postures idéologiques, ne sont finalement pas très éloignés des méthodes franc-maçonnes ! Moi qui m'estime heureux lorsque j'ai plus de 24 heures pour régler une question, j'envie le temps que vous pouvez consacrer à l'analyse des problèmes et à l'élaboration de perspectives. Sachez que rien de ce que vous dites, dans l'expression de votre diversité, ne m'est indifférent. Sachez aussi, car c'est un principe qui vous est cher, qu'il n'est pas un jour où je ne doute pas...

5. Je voudrais terminer mes propos en vous parlant d'un sujet qui vous tient particulièrement à cœur : c'est celui de la laïcité.

La franc-maçonnerie a joué un rôle décisif dans l'affirmation du caractère laïc de la République. Chacun sait que les motifs d'un tel enthousiasme étaient complexes et non dénués d'intentions politiques. Historiquement, la laïcité c'est d'abord un combat pour la consolidation de la République contre la religion catholique supposée monarchiste.

La force de la loi de 1905 est d'avoir résisté à l'épreuve du temps, un temps au cours duquel les pratiques traditionnelles se sont effondrées, des religions inconnues en France sont apparues, la soif spirituelle est demeurée. Comment en serait-il autrement de notre condition humaine si fragile ?

Cette résistance, le texte de 1905 la doit à l'équilibre de sa rédaction, à la densité de ses concepts, aux ambiguïtés aussi de son élaboration. On ne peut le considérer qu'avec respect et envisager de le modifier qu'avec prudence.

Cette résistance, il la doit surtout à la force du concept de laïcité, dont le recto est la neutralité de l'Etat et le verso la liberté de tous les cultes. La laïcité n'est pas une croyance comme une autre. Elle est la croyance commune qui permet aux autres de se vivre dans le respect de l'ordre public et des convictions de chacun.

Comment ne pas voir que votre attachement à la laïcité est la conséquence même des valeurs maçonniques les plus fondamentales : la liberté de penser et le respect de l'autre ? Vous êtes dans votre rôle lorsque vous défendez la laïcité.

C'est un fait toutefois que l'émergence de l'islam pose question à notre modèle laïc.

Je ne pense pas que l'islam soit incompatible avec la laïcité. Et d'ailleurs de quel islam parlons-nous ? Il est si divers. Il ne serait de toutes façons pas question de changer la laïcité pour s'adapter à l'islam.

Mais notre modèle laïc n'est crédible et durable que si l'islam profite, lui aussi, du respect de ses croyances et du libre exercice de son culte. Or, ce n'est pas le cas. Nous devons veiller à ce que l'attachement à la lettre de la loi de 1905 ne nous conduise pas à en perdre l'esprit.

Il est par exemple évident que la loi de 1905 pose une difficulté en ce qui concerne la construction des mosquées. L'utilisation du relais des associations culturelles n'est pas une solution claire et retarde, soi dit en passant, la création d'associations culturelles musulmanes alors que nous y avons tout intérêt pour la transparence et le contrôle des financements. Bien sûr, on peut dire que, puisque l'islam est arrivé après les autres religions, il n'a qu'à s'adapter. Vous qui refusez le simplisme, vous savez très bien que les choses sont plus complexes. Au mieux, les musulmans prient dans les garages. Au pire, ils ont des mosquées financées par des pays étrangers.

Autre exemple : il n'y a pas d'aumôneries musulmanes dans les écoles. Il est pourtant évident qu'il y aurait moins de problèmes de voile s'il y avait des aumôneries.

Nous devons exiger de l'islam qu'il s'intègre dans la République et affirme son attachement à deux de nos valeurs fondamentales : la laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes. La religion n'est plus et ne doit pas redevenir un vecteur d'affirmation politique et identitaire. Mais nous ne pouvons pas exiger de l'islam qu'il adhère au respect de toutes les croyances, si nous-mêmes nous ne respectons pas l'islam.

La création du Conseil français du culte musulman est la première pierre de ce processus. L'islam devait avoir une représentation officielle comme toutes les autres grandes religions de notre pays. C'est respecter l'islam de France que de reconnaître la diversité de ses composantes et de les prendre toutes autour de la table.

Ce qui compte, c'est de préserver l'esprit de la loi de 1905. Car, pour reprendre une expression récente du Grand Maître du Grand Orient de France, « le fond du problème n'est pas la foi, c'est l'élimination de la foi des autres », et nous n'avons pas le droit d'éliminer la foi musulmane.

Je crois dans la force de la démocratie, de la prospérité et du progrès social, des droits de l'homme, de la tolérance. Un islam de France modéré et moderne peut triompher des tensions et des replis d'aujourd'hui. Je crois aussi que la laïcité sortira renforcée de ce défi.

Je vous remercie.